

Publié le 19 décembre 2014

## Ecoquartiers : Une deuxième vague de labels pour les Epl

Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a remis le 18 décembre le label EcoQuartier à 19 opérations, dont 8 menées par des Epl. 53 projets ont également reçu le diplôme « Engagés dans la labellisation », avec comme objectif une labellisation dans les années qui viennent.



C'est une nouvelle reconnaissance pour 19 écoquartiers, officiellement labélisés le 18 décembre par la ministre du logement, Sylvia Pinel. Mais également pour les Entreprises publiques locales, aménageurs de près de la moitié d'entre eux. Au total, 7 Epl se sont distinguées à travers 8 projets, dont la Semha, la Serm 68, la Sem 92, SemPariseine, la Serm 34, Oppidéa et la Sara. « La transition énergétique est une priorité. Il nous faut repenser notre façon de faire la ville. Il faut inventer de nouveaux modèles, trouver une méthode commune qui s'enrichit de chaque territoire, et les EcoQuartiers prouvent que c'est possible », a commenté la ministre en préambule de la remise des labels.

Fusion depuis 2011 des trois sociétés d'économie mixte Setomip (Toulouse), Constellation (Blagnac) et Sem de Colomiers, la Sem [Oppidéa](#) s'est particulièrement distinguée à travers deux opérations primés dans le Grand Toulouse : l'écoquartier Vidailhan de la Zac de Balma-Gramont et l'écoquartier Andromède.

La ministre a également cité, entre autres, l'opération conduite par la [Sem 92](#) dans les Mureaux

(Yvelines) avec « un grand projet de rénovation urbaine (PRU) » qui concerne sept quartiers de la ville ou encore la [Semha](#) avec Les Coccinelles (Sainte-Croix-aux-Mines), la [Serm 68](#) avec l'écoquartier Lefebvre (Mulhouse), la [SemPariseine](#) avec l'opération Boucicaut, la [Serm 34](#) avec ses projets Horizon/Viala Est (Prades-le-Lez) et la [Sara](#) avec la Zac Desjardins (Angers).

### **Un suivi pour le label**

En septembre 2013, les Epl avait déjà été à l'honneur, obtenant neuf des treize labels EcoQuartier. Les tout premiers décernés. Fort de cette dynamique, le ministère veut maintenant tester une méthode d'évaluation des quartiers durables. L'objectif est de suivre le fonctionnement au quotidien de ces 32 EcoQuartiers aujourd'hui labélisés (dont 17 aménagés par des Epl), grâce à l'élaboration d'une méthode nationale d'évaluation en cours d'élaboration avec l'aide du Centre scientifique et technique du bâtiment. Le projet qui devrait être finalisé et dévoilé 2015, au moment où se tiendra la conférence internationale Paris Climat 2015, organisée par l'Onu.

Par Marie-Anne RAMAZZINA